



A Argentat-sur-Dordogne,

Le 02 octobre 2020

Affaire suivie par :
Charlène PASCUAL – Chargée d'animation
Tél. : 05 55 28 94 10 – Port. : 06.19.02.88.06
Courriel : animation@argentat-sur-dordogne.fr

Objet : Règlement du Marché de Noël

Madame, Monsieur,

La mairie d'Argentat-sur-Dordogne et le Comité de Coordination de l'Animation d'Argentat, ont le plaisir de vous informer que le Marché de Noël aura lieu le **Dimanche 13 décembre 2020, de 10h00 à 18h00, Avenue Pasteur**. L'accueil des exposants se fera entre 7h et 8h30.

Tout stand qui sera inoccupé, passé cet horaire, pourra être réattribué par l'organisateur, sans pour autant procéder à un remboursement.

Si vous souhaitez exposer, plusieurs possibilités d'emplacement :

- **Chalet en bois, avenue Pasteur**. Le nombre de ces chalets étant limité, les premiers arrivés seront les premiers servis :

- . 15€ le chalet de 3 mètres de large
- . 25€ le chalet de 6 mètres de large

- **En extérieur** à 2€ le mètre linéaire

Pour les stands en extérieur, n'oubliez pas de prévoir un barnum ou équivalent afin de vous abriter en cas de pluie ou de neige. Aucune solution de repli n'est possible.

Je vous prie de trouver ci-joint un **bulletin d'inscription** ainsi que ce **règlement de la manifestation**.

Vous devez nous renvoyer le bulletin d'inscription complété le **26 novembre au plus tard**, accompagné de votre **paiement** et de votre **justificatif d'activité** (carte professionnelle ou extrait kbis...).

L'entrée de l'espace Marché de Noël se fera au point de contrôle situé au début de l'avenue Pasteur. (Place Gambetta)

Les véhicules seront autorisés à rentrer dans l'enceinte à partir de 6h, mais devront ensuite être déplacés aux parkings à proximité. (Place Joseph Faure, Place Bad König...)

Tous les emplacements devront être tenus et rendus dans un parfait état de propreté. Tout le matériel prêté par les organisateurs (tables, chaises ...) sera récupéré et rapporté par vos soins au niveau de la Mairie.

Attention, le branchement électrique mis à disposition ne permet pas de brancher un appareil de chauffage. Prévoyez vos propres système d'éclairage, rallonges si besoin.

N'oubliez pas également de prévoir de la décoration (guirlande électrique, branchages...) afin que l'esprit de Noël soit sur tous les stands !

Chaque exposant s'engage à respecter les consignes de sécurité qui lui seront données par les organisateurs, les autorités ou les services de secours.

En espérant vous accueillir nombreux, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à nos sincères salutations.

Le Maire d'Argentat-Sur-Dordogne

Sébastien DUCHAMP



La Présidente du CCAA

Eliette BAUDRY

